

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril, à vingt heures trente minutes  
Le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau-Montratier dûment convoqué le 20 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Castelnau-Montratier sur convocation de Monsieur Paul Grousset, Maire.

**Présents** : Aurélien Bonnemort, Laurent Boyé, Gilbert Brocard, Estelle Brugidou, Jean-Luc Cambe, Madeleine Capello, Lysiane Clary, Patrick Dauch, Gaëlle Duchêne, Angélique Ginibre, Gilles Ginibre, Eliane Laval, Marie Laval, Gilbert Paraire, Valérie Peleran, Thomas Rames, Alexandre Rembault, Patricia Roques, Joëlle Sanson, Jean-Luc Vincent  
**Excusés avec procuration** : Céline Marin a donné procuration à Joëlle Sanson, Nicolas Gauzin a donné procuration à Angélique Ginibre  
**Secrétaire de séance** : Valérie Peleran

**1) – Nomination du secrétaire de séance et validation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 29 avril 2026 :**

Délibération votée à l'unanimité

**2) – Vote des taux 2026 :**

Délibération votée à l'unanimité

**3) – Subventions 2026 :**

Délibération votée à l'unanimité

**4) – Vote du budget primitif commune 2026 :**

Délibération votée à l'unanimité

**5) – Vote du budget primitif lotissement 2026 :**

Délibération votée à l'unanimité

**6) – Autorisation de signature des actes administratifs :**

Délibération votée à l'unanimité

**7) – Renouvellement des membres du conseil d'administration du CCAS :**

Délibération votée à l'unanimité

**8) – délégués communaux au conseil d'administration de la maison de retraite (EHPAD) :**

Délibération votée à l'unanimité

Séance levée à 21 h 35

Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de mairie, sur le site internet de la mairie ainsi que sur le panneau d'affichage extérieur.

Le Maire :

Paul Grousset

